

Affaire suivie par

Corinne MARTIN

Tél. : + 33 5 61 55 89 56

Corinne.martin@univ-tlse3.fr

Décision n° 2020-JPV-168

**Calendriers et Procédures
des opérations d'inscriptions
administratives pour l'année
universitaire 2020-2021**

LE PRÉSIDENT

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L841-5, L712-2, L612-1, L612-3, D612-1-1 à D612-30, D612-2 à D612-8 ;
- Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 49 ;
- Vu la délibération 2020/01/CA-004 en date du 20 janvier 2020 portant M. Jean-Marc Broto à la présidence de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;
- Vu La délibération 2020/CFVU/48 de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 19 mai 2020 portant proposition du calendrier des opérations des inscriptions administratives ;

Considérant que « Sous réserve des dispositions de l'article D. 612-1-9 (du Code de l'éducation)¹, le président de l'université fixe les périodes et les modalités des opérations d'inscriptions administratives² »;

Considérant que l'inscription est subordonnée à la production, par l'intéressé, d'un dossier personnel dont la composition est définie par le chef d'établissement en application des dispositions générales arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'accomplissement des formalités prévues par la réglementation des droits universitaires.³

DÉCIDE

Article 1 : Calendrier des opérations d'inscription

Les Opérations d'inscriptions pour l'année universitaire 2020-2021 se dérouleront selon les calendriers suivants (6 feuillets joints⁴). Ces calendriers précisent également les modalités d'inscription via le WEB et/ou en présentiel à la chaîne d'inscription.

Article 2 : Paiement des droits de scolarité et de la contribution de vie étudiante et de campus

L'inscription est subordonnée au paiement des droits de scolarité. La contribution de vie étudiante et de campus devra préalablement être acquittée auprès du CROUS. Les personnes exonérées de cette contribution devront produire un justificatif de celle-ci,

¹ Relatif aux inscriptions via la plateforme Parcoursup

² Article D612-6 du Code de l'éducation

³ Article D612-4 du Code de l'éducation

⁴ Calendrier Inscriptions Administratives Sciences (FSI) – Staps (F2SMH)2020-2021 (2 pages)

Calendrier Inscriptions Administratives Santé 2020-2021

Calendrier Inscriptions Administratives cursus paramédicaux et maïeutique 2020-2021

Calendrier Inscriptions Administratives IUT de Toulouse 2020-2021

Calendrier Inscriptions Administratives IUT de Tarbes 2020-2021

Article 3 : Inscription pédagogique

À l'issue de l'inscription administrative, l'inscription pédagogique est obligatoire. Elle s'effectue au secrétariat pédagogique de la formation préparée.

Article 4 : Inscription hors-délai / dossier incomplet

Les inscriptions ne pourront être autorisées en cas de demande hors-délai ou en cas de dossier incomplet.

Article 5 : Remboursement des droits d'inscription

Le remboursement des droits d'inscription est possible sur demande lorsque :

- l'étudiant.e change de situation sociale (devient boursier.ère⁵) ;
- l'étudiant.e annule son inscription au motif qu'il ou elle est admis.e dans une filière sélective ;
- l'étudiant.e demande le transfert de son inscription pour le même diplôme dans un autre établissement⁶.

Toute demande de remboursement des droits d'inscription doit parvenir par écrit à la Scolarité générale/DEVE accompagnée des pièces justificatives impérativement avant le **30 octobre 2020** à 16h00.

Article 6 : Exécution

Le directeur général des services de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier est chargé de l'exécution du présent arrêté.

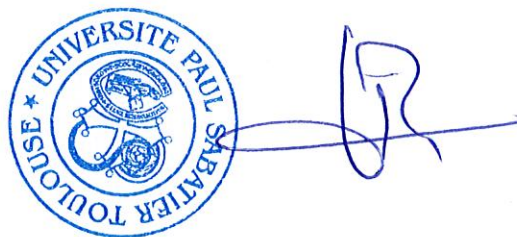
Article 7 : Publicité

Le présent arrêté est transmis à la rectrice de la région académique Occitanie, chancelière des universités.

Il est affiché dans le bâtiment de l'administration centrale sur le campus de Toulouse. Il fait également l'objet d'une publicité sur le site internet de l'université.

Fait à Toulouse, le 6 juillet 2020

Jean-Marc BROTO



⁵ Article R719-49 du code de l'éducation

⁶ Article D612-8 du code de l'éducation

CALENDRIER D'INSCRIPTIONS ET DE REINSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2020/2021

SCIENCES (FSI) – STAPS (F2SMH)

(Aucune inscription ne sera autorisée en dehors des dates données ci-dessous,
sauf en cas d'obtention d'une dérogation donnée par le responsable pédagogique de la formation)

1 ^è A n n é e	LICENCE 1ERE ANNEE		
	INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup*) >du 08/07 au 17/07 pour les candidats admis du 19/05 au 12/07* >du 24/08 au 27/08 pour les candidats admis entre le 13/07 et le 23/08* >du 28/08 au 04/09 pour les candidats admis au-delà du 24/08* >au plus tard le 27/08 pour les candidats ayant répondu « oui avec vœux en attente »*	
		POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION : FSI : du 08/07 au 22/07 et du 24/08 au 30/09 F2SMH : du 08/07 au 22/07 et du 24/08 au 04/09	
	INSCRIPTION sur dossier téléchargeable. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement: https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions-administratives-chaine-d-inscription		POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA UNE DAP du 24/08 au 04/09
	DEUST 1ERE ANNEE		
INSCRIPTION EN LIGNE		POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP du 08/07 au 28/08	
2 ^è A n n é e	LICENCE 2EME ANNEE		
	INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT	>du 08/07 au 22/07 pour les étudiants admis avant le 22/07/2020 >du 24/08 au 04/09 pour les étudiants admis après le 22/07/2020
		POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION : FSI : du 08/07 au 30/09 F2SMH : du 08/07 au 04/09	
	INSCRIPTION sur dossier téléchargeable. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement: https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions-administratives-chaine-d-inscription		POUR LES ETUDIANTS EN DOUBLE INSCRIPTION CPGE du 15/07 au 11/09
	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 24/08 au 04/09		
DEUST 2EME ANNEE			
INSCRIPTION EN LIGNE		POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION du 08/07 au 28/08	
3 ^è A n n é e	LICENCE 3EME ANNEE – LICENCES PROFESSIONNELLES		
	INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT	>du 08/07 au 22/07 pour les étudiants admis avant le 22/07/2020 >du 24/08 au 04/09 pour les étudiants admis après le 22/07/2020
		POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION : FSI : du 08/07 au 30/09 F2SMH : du 08/07 au 04/09	
INSCRIPTION sur dossier téléchargeable. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement: https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions-administratives-chaine-d-inscription		POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 24/08 au 04/09	

4 ^è A n n é e	MASTER 1ère ANNEE		
	INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT	du 08/07 au 22/07 sauf dérogation donnée pour admission tardive (liste d'attente)
		POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION	du 08/07 au 30/09
INSCRIPTION sur dossier téléchargeable. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement: https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions-administratives-chaine-d-inscription	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 24/08 au 04/09		

5 ^è A n n é e	MASTER 2EME ANNEE		
	INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT	> du 08/07 au 22/07 pour les étudiants admis avant le 22/07/2020 > du 24/08 au 04/09 pour les étudiants admis après le 22/07/2020
		POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION	du 08/07 au 30/09
INSCRIPTION sur dossier téléchargeable. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement: https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions-administratives-chaine-d-inscription	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ETUDES EN FRANCE du 24/08 au 11/09		

UPSSITECH 1^{ère}, 2^e et 3^e ANNEE		
INSCRIPTION EN LIGNE	POUR LES ETUDIANTS ADMIS VIA ECANDIDAT	du 08/07 au 30/09
	POUR LES ETUDIANTS EN REINSCRIPTION	du 24/08 au 30/09

Tout candidat dont la situation ne figure pas dans le présent document est invité à contacter la scolarité générale : scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr

Inscriptions dématérialisées en ligne pour tous les étudiants

Sauf pour les cas particuliers* (passerelles, transferts, DNO 1^{ère} année, DU : inscription sur dossier téléchargeable. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement : <https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions-administratives-chaine-d-inscription>

Médecine

Dentaire

Pharmacie

PASS

1^{ère} inscription PASS : > étudiants admis via Parcoursup (dates imposées par Parcoursup*)

- > Inscription en ligne : du 8/07 au 17/07 pour les étudiants admis du 19/05 au 12/07*
du 24/08 au 27/08 pour les étudiants admis entre le 13/07 et le 23/08*
du 28/08 au 04/09 pour les étudiants admis au-delà du 24/08*
au plus tard le 27/08 pour les étudiants ayant répondu « oui avec vœux en attente »
- > Pour les autres étudiants* : du 24/08 au 28/08 : inscription sur dossier téléchargeable (original des notes bac ou titre équivalent et autorisation d'inscription)

PACES

Doublants PACES : inscription en ligne du 20/07 au 23/07 et du 24/08 au 07/09
 Doubblants PACES sur dérogation et Triplants : inscription en ligne du 24/08 au 07/09

1^e

A
n
n
é
e

2^e

A
n
n
é
e

3^e

A
n
n
é
e

4^e

A
n
n
é
e

5^e

A
n
n
é
e

6^e

A
n
n
é
e

7^e

A
n
n
é
e

8^e

A
n
n
é
e

9^e

A
n
n
é
e

10^e

DFGSM2

Inscription en ligne: du 20/07 au 07/09
 Doubblants : inscription en ligne du 24/08 au 18/09
 Passerelle* : du 24/08 au 28/08 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)

DFGSO2

Inscription en ligne : du 20/07 au 07/09
 Doubblants : inscription en ligne du 20/07 au 30/09

DFGSP2

Inscription en ligne: du 20/07 au 07/09
 Doubblants / enjambes : inscription en ligne du 07/09 au 18/09
 Passerelle* : inscription du 24/08 au 28/08 sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)

DFGSM3

Inscription en ligne: du 10/07 au 18/09
 Doubblants : inscription par le web du 14/09 au 18/09
 Passerelle* : du 24/08 au 28/08 inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)

DFGSO3

Inscription en ligne (doublants inclus) : du 09/07 au 30/09

DFGSP3

Inscription en ligne: du 9/07 au 18/09
 Passerelle* : inscription du 24/08 au 28/08 sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)
 Doubblants : inscription en ligne du 07/09 au 18/09

Licences Professionnelles
 Inscription en ligne: du 08/07 au 04/09

DFASM1

Inscription en ligne: du 09/07 au 11/09
 Transfert ou passerelle* : du 24/08 au 04/09
 Inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)
 Master 1 Ethique (inscription en ligne) : du 08/07 au 30/09

DFASO1

Inscription en ligne (doublants inclus) : du 09/07 au 30/09

DFASP1

Inscription en ligne du 09/07 au 18/09
 Doubblants/enjambes : inscription en ligne du 09/07 au 18/09

UE MASTER 1

A la faculté de Pharmacie :
 Mi octobre
Pharmacie.cursus-pro@univ-tlse3.fr
 (autorisation d'inscription)

DNO 1^{ère} année*

Inscription du 24/08 au 04/09 sur dossier téléchargeable

DFASM2

Inscription en ligne: du 09/07 au 11/09
 Transfert ou passerelle* : du 24/08 au 04/09
 Inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)

Masters

>Rattachés à la faculté de Médecine Rangueil : du 31/08 au 06/11
 Formalités détaillées sur www.medecine.ups-tlse.fr (Etudes/Inscriptions/Rattachement administratif à Rangueil)

>Rattachés à la faculté de Médecine Purpan : inscription en ligne du 08/07 au 11/09

DFASO 2

Inscription en ligne (doublants inclus) : du 09/07 au 30/09

DFASP2

Inscription en ligne: du 09/07 au 18/09
 Doubblants : inscription en ligne du 09/07 au 16/09

M2

Inscription en ligne: du 08/07 au 11/09

DNO 2^{ème} année

Inscription en ligne: du 09/07 au 11/09

DFASM3

Inscription en ligne : du 09/07 au 11/09
 Transfert ou passerelle* : du 24/08 au 04/09
 Inscription sur dossier téléchargeable (avec autorisation d'inscription)

6^{ème} année

Inscription par le web (doublants inclus) : du 09/07 au 30/09

INTERNES (DES)

Inscription à la faculté de Pharmacie, bureau du 3^{ème} cycle 01/10 au 30/11 :
pharmacie.resp-scolarite@univ-tlse3.fr
 (attestation de réussite du DFASP pour les nouveaux internes)

3^{ème} cycle court industrie ou officine

THESE

Inscription en ligne du 09/07 au 18/09

DU*

Inscription du 24/08 au 11/09 sur dossier téléchargeable (carte étudiante + autorisation d'inscription)

Inscription à la faculté de médecine PURPAN :
 Internes - DES - FST : du 07/09 au 30/10
 Internes 1^{ère} année promotion 2020 : du 05/10 au 16/10
 DESC (inscription post internat) : du 02/11 au 30/11
 Formalités détaillées sur www.medecine.ups-tlse.fr (Etudes/Inscriptions/Rattachement administratif à Purpan)
 Inscription à la faculté de médecine RANGUEIL :
 DES médecine générale :
 - 1^{ère} année : du 07/09 au 09/10
 - 2^{ème} et 3^{ème} année : du 07/09 au 23/10
 Thèse médecine générale : du 07/09 au 27/11
 DES biologie médicale : du 07/09 au 23/10
 DESC biologie médicale du 07/09 au 27/11
 DU/DIU/CAPACITES : du 07/09 au 27/11
 Formalités détaillées sur www.medecine.ups-tlse.fr (Etudes/Inscriptions/Rattachement administratif à Rangueil)

THESE

Inscription en ligne: du 09/07 au 30/09

DES

Prendre rendez-vous à la scolarité de la faculté de chirurgie dentaire : 05 62 17 29 32
dentaire.scolarite@univ-tlse3.fr
 à partir du 01/10 au 23/10

CES

Inscription du 01/12 au 11/12 à la faculté dentaire









DU

Inscription du 01/10 au 23/10 au service de la formation continue ou à la faculté de Dentaire (si étudiants inscrits en 6^{ème} année, en thèse ou en DES)

Inscriptions et Réinscriptions dématérialisées en ligne pour tous les étudiants
 Sauf DE IPA 1^{ère} année : Inscriptions sur dossier téléchargeable. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement : <https://www.univ-tlse3.fr/inscriptions-administratives-chaine-d-inscription>

	ORTHOPHONIE - ORTHOPTIE - PSYCHOMOTRICITE - AUDIOPROTHESISTE	MAÏEUTIQUE	IFSI	D.E. IPA
1 ^e Année	ETUDIANTS ADMIS VIA PARCOURSUP (dates imposées par Parcoursup*) Inscription en ligne : <ul style="list-style-type: none"> > du 08/07 au 17/07 pour les étudiants admis du 19/05 au 12/07* > du 24/08 au 27/08 pour les étudiants admis entre le 13/07 et le 23/08* > du 28/08 au 04/09 pour les étudiants admis au-delà du 24/08* > au plus tard le 27/08 pour les étudiants ayant répondu « oui avec vœux en attente »* 		1^{ère} année Inscription en ligne du 08/07 au 11/09 (2*) 1-Inscription à l'IFSI 2*-Inscription administrative à l'Université Toulouse 3	1^{ère} année Inscription sur dossier téléchargeable (étudiants en formation initiale) : du 24/08 au 28/08 Autorisation d'inscription
2 ^e Année	2^{ème} année Réinscription en ligne : du 08/07 au 11/09	DFGSMa2 Primants : Ecole de Sages-Femmes Doublants : réinscription en ligne du 07/09 au 11/09	2^{ème} année Réinscription en ligne : du 24/08 au 30/09	2^{ème} année Réinscription en ligne (étudiants en formation initiale) : du 08/07 au 11/09
3 ^e Année	3^{ème} année Réinscription en ligne : du 08/07 au 11/09	DFGSMa3 Réinscription en ligne : du 08/07 au 11/09	3^{ème} année Réinscription en ligne : du 24/08 au 30/09	
4 ^e Année	ORTHOPHONIE 4^{ème} année Réinscription en ligne : du 08/07 au 11/09	DFASMa1 Réinscription en ligne du 08/07 au 11/09		
5 ^e Année	ORTHOPHONIE 5^{ème} année Réinscription en ligne : du 08/07 au 11/09	DFASMa2 Réinscription en ligne : du 08/07 au 11/09		

Calendrier des INSCRIPTIONS IUT de Toulouse

Candidats ADMIS via	<i>Si vous avez accepté définitivement une proposition...  ...vous devez IMPERATIVEMENT vous inscrire</i>	
PARCOURSUP	→	entre le 19 mai et le 12 juillet inclus  entre le 8 juillet et le 17 juillet - 12 h
	→	entre le 13 juillet et le 23 août inclus  avant le 27 août - 12 h
	→	à partir du 24 août  dans les 4 jours qui suivent votre réponse
ECANDIDAT	→	entre le 3 avril et le 12 juillet inclus  entre le 8 juillet et le 17 juillet - 12 h
	→	entre le 13 juillet et le 23 août inclus  avant le 27 août - 12h
	→	à partir du 24 août  dans les 4 jours qui suivent votre réponse
AUTRES	→	avant le 21 juillet  entre le 8 juillet et le 24 juillet - 12h
	→	à partir du 22 juillet  avant le 1er septembre - 12h

IUT de Tarbes
Calendrier des inscriptions administratives 2020-2021

DUT				
1 ^{ière} année	Inscription en ligne	Pour les étudiants admis via Parcoursup	Vous avez été admis et vous avez confirmé entre le 19 mai et le 12 juillet inclus entre le 13 juillet et le 23 août inclus à partir du 24 août	Vous devez vous inscrire impérativement entre le 07 juillet et le 17 juillet avant le 27 août avant le 06 septembre
		Redoublant	Réinscription	entre le 13 juillet et le 26 juillet
	Inscription par envoi du dossier d'inscription	Cas particuliers (GMP Geipi, Retour cesure, autres cas...)	Prendre contact avec le service scolarité	
2 ^{ième} année	Inscription en ligne		Réinscription	entre le 13 juillet et le 26 juillet
	Inscription par envoi du dossier d'inscription	Cas particuliers (Réorientation nouveaux inscrits en S3)	Prendre contact avec le service scolarité	

Licences professionnelles				
LP	Inscription en ligne	Pour les étudiants admis via Ecandidat	Vous avez été admis et vous avez confirmé entre le 3 avril et le 12 juillet inclus entre le 13 juillet et le 23 août inclus à partir du 24 août	Vous devez vous inscrire impérativement entre le 07 juillet et le 17 juillet avant le 27 août avant le 06 septembre
	Inscription par envoi du dossier d'inscription	Cas particuliers (Relations internationales, Candidats hors Ecandidat, Campus France)	Prendre contact avec le service scolarité	

DU	
DUETE	Date non définie
DU PFST	Date non définie